

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°3 du 21/08/2023

Présents : MM. EUVRARD, MOSCATO, GIVERNET, MATHEY, CHAMBON, THIBERT, JACQUET

COURRIERS CLUBS

Mail de St Rémy du 09/08/2023 : La commission a répondu au club le 25/07/2023 à 17h 18.

Le jumelage est un désidérata et que la constitution des calendriers n'a pas permis sa mise en place.

La commission est en attente des installations utilisées comme précisé dans le mail du 25/07/2023.

Mail de Flacé du 11/08/2023 : La commission prend en note du non-engagement des 2 équipes séniors du club.

Mail de USBG du 08/08/2023 : Le jumelage est un désidérata et que la constitution des calendriers n'a pas permis sa mise en place.

Mail de Champforgeuil du 04/08/2023 : demandant l'inactivité sur la catégorie U15.

Pris note

Mail de USBG du 03/08/2023 : concernant les séniors féminines, une réponse a été apportée au club par mail.

Mail de USBG du 01/08/2023 : Réponse apportée ci-dessous (rubrique championnat)

Mail de Tournus du 01/08/2023 : concernant les groupes séniors, une réponse a été apportée au club par mail

Mail de St AGNAN du 02/08/2023 : concernant les groupes séniors, une réponse a été apportée au club par mail

Mail de Marly Oudry du 17/08/2023 : En ce qui concerne les ententes le club PORTEUR doit être identique. (Voir réponse par mail)

Mail de Team Montceau foot du 18/08/2023 : une demande d'avancement d'horaire devra être faite sur Footclub avec accord des clubs adverses.

CHAMPIONNATS SENIORS

La commission a pris connaissance de l'ensemble des souhaits des différents clubs sur l'organisation de la prochaine saison (desiderata géographique, desiderata de jumelage ...).

Suite au retard de réponse de la LBFC, la commission décide de faire accéder le club de TORCY ASJT en division D2 groupe D.

Ainsi que l'équipe de TORCY ASJT 2 accède en division D3 groupe C.

CHAMPIONNATS FEMININ SENIORS A 8

La commission procède à l'établissement des groupes selon les 19 équipes pré engagées.
Merci de confirmer ces engagements avant le 1^{er} septembre 2023.
Mise en place d'une coupe féminine avec les équipes inscrites en championnat.

COMPOSITION DES GROUPES SENIORS 2023 2024

À la suite du non-engagement du RC FLACE, la commission intègre le club de l'USBG 2 dans le groupe C de D2

Application des règlement article 4.1.1, la commission repêche le club des FLAMBOYANTS 1 dans le Groupe B de D2.

Constitution des poules de D4

57 équipes engagées réparties en 5 poules.

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
FRANGY	VIRE LUGNY 2	CHAROLLES 2
SIMARD 2	CLESSE 3	VITRY EN CH 2
ST USUGE 2	ST MARTIN SENOZAN 2	ST VINCENT 3
BEAUREPAIRE	HLS 3	MARLY OUDRY 2
BRANGES 3	SENNECE LES MACON 3	GACHERES 2
SORNAY 3	LA ROCHE VINEUSE 2	NEUVY 3
SAGY 3	JS MACONNAISE 2	VENDENNESSE/AR 2
REVERMONTAISE 2	ROMANECHÉ 2	CHALMOUX
RCBS 3	TRAMAYES 2	MALTAT VITRY
MONTPONNAISE 2	DOMPIERRE MATOUR 2	GIF
CUISEAUX VARENNES 3	DUN SORNIN 3	UXEAU 2
	SUD FOOT 71 3	TOULON/AR 2

GROUPE D	GROUPE E
GENELARD PERRECY	ST REMY 3
CIRY 2	VARENNES LE GRD 3
ORIONS 2	EPERVANS 2
BOIS DU VERNE 2	FLAMBOYANTS 2
MONTCENIS 2	CHALON ACF 3
MARMAGNE 2	SVLF
ST FORGEOT 2	GERGY 2
MOROGES 2	VERDUN 2
GIVRY ST DESERT 2	ST MARTIN EN BRESSE 2
MELLECEY MERCUREY 2	CHARETTE 2
CHAGNY 2	ST GERMAIN DU BOIS 2

COUPES

La commission procède au tirage du 1^{er} tour de la Coupe Sport Comm, à retrouver en Annexe de ce PV.

Le Président
 EUVRARD Joel

Le Secrétaire
 MOSCATO Franck

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football